



TRAVAUX EN HAUTEUR SUR TOITURE, TERRASSE ET PENTE, VEHICULES, PEMP : PORT DU HARNAIS & EQUIPEMENT

Objectifs de formation :

A l'issue de la formation, les participants devront connaître :

- Les principales protections collectives et leurs conditions d'utilisation.
- Les principes d'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur.
- Les principes de mise en place de points d'ancrage temporaires.
- Les principes de base de réalisation de secours à un équipier.

Personnes concernées :

Toutes personnes amenées à travailler en hauteur :

- Qui seront amenés à poser eux-mêmes des points d'ancrage (ancrages transportables, lignes de vie temporaires).
- Et/ou ayant un secours à équipier simple à envisager suite à l'évaluation des risques réalisée au préalable par leur employeur.

Pré-requis :

- Aptitude physique au travail en hauteur (certificat médical du Médecin du Travail).

Intervenant :

- Formateurs spécialisés

Durée du stage :

- 1 jour

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Enseignements didactiques,
- Exercices d'application avec EPI,
- Méthodes actives.
- **La formation en Intra entreprise est réalisée sur site aménagé**

Nature de l'action :

- Inter ou intra-entreprise.

Validation :

- A l'issue de la formation, le stagiaire reçoit une attestation de suivi de stage. Le suivi efficace de cette formation doit permettre aux participants d'être en capacité d'obtenir l'autorisation de contrôle et vérification du matériel de l'entreprise.

CONTENUS DE LA FORMATION

La formation théorique :

- La prévention, les statistiques, l'évaluation des risques.
- Approche réglementaire du Travail en Hauteur.
- La protection collective, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles.
- Les différentes catégories d'E.P.I., les normes.
- Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenu, maintien au travail, antichute)
- Présentation des différents assujettissements antichute
- Présentation des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage
- Sensibilisation aux chutes de hauteur – conséquences en fonction des techniques utilisées – critères de choix.

La formation Pratique :

- Utilisation des E.P.I.
- Choix de la technique d'assujettissement en fonction du site
- Choix des E.P.I. en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, coulisseau)
- Analyse de risque in situ destinée à ne jamais se trouver en situation critique
- Réalisation de points d'ancrages provisoires et de nœuds sur cordes
- Pose de lignes de vie (horizontale et verticale si structure sur site le permettant)
- Déplacements verticaux, avec longes, antichute à rappel automatique
- Déplacements horizontaux avec longes
- Utilisation des systèmes antichute sur support d'assurance flexibles et rigides verticaux et horizontaux
- Poste de travail / installation d'équipements

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 06 67 30 86 72/ 05 58 70 36 88

ou par courriel : sango64@me.com / accueil.s2consulting@gmail.com

S2 FORMATION, 323 route de Soule - 40390 SAINT MARTIN DE HINX

SAS au capital de 2 000 € - R.C.S Dax B 901 968 644

SIRET 90196864400012 - Code APE 8559A - Déclaration d'existence n° 75 40 01726 40

Version 1 du 01/09/2021